

Octobre 2010



Le Vilain Petit Canard

Le nouveau journal de la CGT Impôts – Trésor

« Ensemble pour être plus forts »



**Le 2 octobre, pari gagné ! Le 12 octobre, on continue !
Tous Ensemble, il faut lutter ! Tous ensemble, on va gagner !**

« Rêve, et tu seras libre d'esprit. Lutte, et tu seras libre de ta vie ».
E. Guevara

Loi de finances 2011 : Un budget injuste qui généralise la rigueur et l'austérité

Le projet de loi de finances pour 2011 présenté aujourd'hui au conseil des ministres combine bel et bien baisse des dépenses publiques et hausse des impôts.

Ainsi, les moyens alloués aux politiques publiques seraient amputés de 7 milliards d'euros au détriment de la satisfaction des besoins sociaux, du lien et de la cohésion sociale. Une fois de plus, des dizaines de milliers d'emplois publics seraient supprimés au risque de détériorer encore la qualité du service public rendu, dans les hôpitaux, les écoles, les administrations ...

L'injustice de ce budget réside aussi dans le fait de faire supporter aux ménages une hausse des impôts bien réelle alors que les plus riches continuent à bénéficier du bouclier fiscal. Autant de mesures, quelles que soient les arguties utilisées, qui généreront au final, une baisse du pouvoir d'achat. Pour la CGT, le développement économique et social créateur d'emplois et de richesse, et vecteur de la satisfaction des besoins sociaux, exige une toute autre conception du système fiscal.

Une petite maladresse ?

« Diviser pour mieux régner », pour une fois ce vieil adage n'a pas fonctionné grâce à la solidarité des agents !

Un chef de service un peu plus zélé que la moyenne s'est cru autorisé d'octroyer un crédit d'une heure ou deux sur la pointeuse des agents non grévistes de son service !

Mais pas de chance, les agents choqués par cette manipulation de leur supérieur hiérarchique, en ont parlé à leurs représentants syndicaux.

Même si cela ne fait pas plaisir à ce monsieur, le droit de grève existe encore en France !

Les représentants syndicaux se sont donc rendus en audience auprès du TPG pour dénoncer cette attitude inacceptable !

Les pointeuses ont été régularisées en fonction des heures de travail réellement effectuées !

Lors de l'audience avec les OS, le TPG a excusé son subordonné en justifiant son attitude comme une maladresse !

Ben voyons !!!!!

Cette fois encore le gouvernement misait sur l'essoufflement. Raté ! Samedi 2 octobre le mouvement s'est encore élargi, tout en gagnant en popularité. Plus de 75% des salariés (70% des français) jugent cette réforme injuste et inefficace.

Pour la 3^{ème} fois en 1 mois des millions de personnes ont manifesté aussi tranquilles que déterminées, pour exprimer leur rejet de cette contre-réforme des retraites, dans 230 villes de France.

La confiance est en train de changer de camp, à nous d'écrire cette page du mouvement social. A Chacune et à chacun, de se poser la question, ai-je fait tout ce que je pouvais faire pour que cette page de notre mouvement social connaisse une fin victorieuse ?

Car il est vrai que dans les manifestations, chacun(e) compte pour un(e), et avec la meilleure volonté du monde les « fidèles » des manif ne pourront se dédoubler !

Si l'on veut être encore plus nombreux pour gagner, parce que c'est possible de gagner, alors avec les collègues et les amis, organisons-nous pour participer à la manifestation mardi prochain. Et après tout, si on ne gagne pas toutes les batailles que l'on mène, on est sûr de perdre, celles que l'on ne mène pas.

Pour qu'un jour nos enfants disent ma retraite à 60 ans, moi je vais la vivre !

D'ores et déjà le 12 octobre s'annonce comme un rendez-vous majeur et incontournable pour le monde du travail.

**Certes des salariés nous disent être étranglés financièrement,
oui la grève coûte cher,
mais elle coûtera toujours moins cher que
les deux années de vie que l'on veut nous voler.**

Ni 62 ans ... Ni 67 ans... Tous ensemble pour gagner !

**1^{ère} Assemblée Générale de
la section CGT Finances Publiques du Val d'Oise**

Le mardi 7 décembre à 9h

**A la maison des syndicats
26 rue Francis Combe
95000 CERGY**

Venez nombreux débattre avec nous de la situation revendicative (retraite, emploi, salaires, conditions de travail...)

Une autorisation d'absence est accordée.

LA BRISEUSE DE GREVE

N'avez-vous pas la sensation que les séries télévisées se suivent et se ressemblent : Des histoires de flics sur la piste de dangereux malfaiteurs ou criminels.

N'aspirez-vous pas quelquefois à découvrir de nouvelles aventures magnifiées par des héros hors du commun.

Rassurez-vous public aimé : un nouveau personnage arrivera bientôt sur vos petits écrans.

Fi des décors de commissariat ! Place à un bureau dans un Centre des Impôts dernier cri : un SIP.

Le décor ainsi planté nous pouvons décrire maintenant son héroïne principale.

La série commence alors qu'elle est jeune contrôleuse dans la banlieue parisienne. Redoublant d'efforts, d'obstination et de ténacité elle réussit le concours d'Inspecteur des Impôts.

Là, le téléspectateur pense que la série risque de s'essouffler mais c'est sans compter sur l'imagination diabolique et débordante des scénaristes. En effet, au moment le plus impromptu, elle effectue un retour à son ancien centre (sous l'oeil complice et attendri du

chef de centre) pour surveiller et dynamiter « les méchants grévistes » qui menacent le bon fonctionnement de son SIP adoré.

Angoissé, fébrile, le téléspectateur se demande quelle va être la réaction de ces valeureux grévistes qui se serrent la ceinture pour défendre leur retraite? Vont-ils lui faire payer cet affront ?

Ah quel suspense mes amis !

Le téléspectateur ne pourra s'empêcher d'admirer cette héroïne hors norme pour sa passion du métier tout en trouvant ce petit soldat quelque peu muflé vis à vis de ses collègues grévistes.

Et voilà qu'un nouvel épisode de grève a lieu. Là on se dit que les scénaristes ne vont pas oser surfer sur la vague : le retour de la briseuse de grève !»

Mais si ! Ils osent. La briseuse de grève revient faisant fi de l'énerverment et de la colère de ses anciens collègues.

On se dit qu'elle va vraiment être super cette nouvelle série mais que comme toutes les séries les meilleures choses ont une fin et que, parfois, il faut savoir s'arrêter à temps et ne pas faire l'épisode de trop !

La Fin de la CMI

C'est bientôt la fin de la CMI telle qu'on la connaît.

Adieu, Adieu, les services de proximité ! DLU oblige, nos chers collègues des CMI-CMIB vont trinquer.

Les cellules micro informatique ne seront plus à compétence départementale mais à compétence inter-régionale : c'est la Création des DIFIP.

Les CMI (cellule informatique filière fiscale) et CMIB (cellule informatique filière gestion publique) ne seront plus rattachées au niveau de leur compétence géographique au Val d'Oise uniquement mais à partir de 2011, à la DIFIP Paris-Normandie (compétence géographique allant de Rouen, Nanterre, Orléans, Caen, Cherbourg). Les agents de la cellule micro seront amenés à se déplacer dans tout le périmètre et seront rattachés fonctionnellement et hiérarchiquement à la DIFIP (avec une modification certaine de leur statut, les précisions concernant leurs règles de gestion de mutation et de notation ne sont pas encore connues).

Un autre problème se pose : celui de la compétence budgétaire. Nos chers dirigeants restent flous sur ce sujet. Chaque DLU resterait responsable de son budget, mais ce serait la DIFIP seule qui aurait le pouvoir de décision quant à l'utilisation de ce budget.

Bref, rien de bon à attendre de cette fusion (et encore une !) de nos CMI de proximité. Elle impliquera comme tant d'autres fusions avant elle, des suppressions d'emplois à long terme, une détérioration des conditions de travail de nos collègues, un service rendu de moindre qualité avec un relationnel entre agent se limitant au strict minimum, une durée d'intervention rallongée...



Des Hypothèques sans colorant ni conservateurs

Il y a un an, Eric Woerth alors ministre du Budget, s'était engagé à supprimer le statut des conservateurs des hypothèques pour le 1er janvier 2013. Désormais, les bureaux des conservations seront progressivement transformés en services de la publicité foncière, avec un fusionnement des structures existantes assez poussées, puisqu'à compter du 31 décembre 2012 les 354 bureaux de conservation des hypothèques laisseront la place à 250 services de la publicité foncière, soit une réduction de 100 bureaux.

Pour ce faire, aucun nouveau conservateur n'entrera en poste à partir du 1er janvier 2012. A la clé, un grain brut définitif entre 2013 et 2015 qui devrait être d'environ 17 millions d'€.

MANIF DE BRUXELLES

Carnet de bord d'une militante

- **4h00** : Réveil au chant du coq.
- **5h00** : Départ de la Maison des Syndicats de Cergy. Puis en route vers la gare d'Argenteuil pour récupérer d'autres camarades.
- **5h30** : Départ pour Bruxelles.
- **11h00** : Arrivée à Bruxelles sous escorte policière. Rassemblement sur la Place Bara. Le symbole est fort ! Les banderoles de plusieurs pays se mélangent ; les manifestants se rencontrent : ils viennent de France, Belgique, Allemagne, Hollande, Pologne, Bulgarie... Les mêmes mots sont scandés : « NON au plan d'AUSTERITE ». Les syndicats évoquent le plus vaste mouvement social européen jamais organisé contre des mesures envisagées par l'Union européenne.
- **14h00** : Le cortège démarre, les musiques résonnent, les sifflets se mêlent à la partie. Les manifestants sont déterminés. Ils crient de plus en plus fort leurs revendications. Le cortège regroupe des délégations syndicales et politiques très diverses. On y voit aussi bien des syndicalistes finlandais que des retraités britanniques, des membres du syndicat policier Eurocop que des travailleurs grecs réclamant la "justice sociale". Le passage devant le Parlement européen est symbolique. Les syndicats européens n'ont pas choisi la date du 29 septembre au hasard puisque c'est le jour où la commission européenne annonçait précisément des réformes du Pacte de stabilité avec, à la clé, des sanctions contre les Etats trop endettés. Des mesures de "prévention" et de "correction" censées remédier à des situations comme celle qu'a connue la Grèce, avec, aussi, un renforcement de la surveillance des politiques macro-économiques menées par les différentes capitales.

■ **16h30** : Fin de la Manifestation.

Chacun s'en retourne riche de rencontres, de moments forts. Ressourcé par cette manif hors du commun qui réunit tant de camarades d'horizons différents.

■ **23h30** : Retour dans le Val d'Oise.

Vannée mais tellement contente d'avoir participé à une manifestation qui représentait la volonté de travailler à une Europe plus sociale.

"Les Téléprocédures nous mènent la vie dure"

La Direction est venue rendre une petite visite à Garges le 28 septembre 2010 au matin.

A la question posée "Is it ok ? (Est ce que tout va bien ?)" Réponse a été faite "No". Le problème des téléprocédures perdure, cela ne fonctionne pas !

Alors là, on nous dit "Pourtant, si c'est vrai qu'il y a eu des problèmes, ça va mieux maintenant n'est ce pas ?" Et là, on insiste "Non, ça ne va pas mieux !"

Preuve est faite le 29 septembre 2010 : un message nous est apparu dans Portail Métiers. Il dit "L'espace abonné sera indisponible jusqu'au 04 octobre 2010 pour les nouveaux redevables adhérents et Opale Agent (application recensant les demandes d'adhésion à la télédéclaration et au télépaiement) sera perturbé le 29 septembre 2010 (en fait, c'est totalement inaccessible).

Et non, ce n'est pas un gag, c'est juste le deuxième volet d'un film noir qui dure, dure, dure et qui ne nous permet toujours pas de travailler dans de bonnes conditions - CQFD !

La Direction doit repasser dans les services et espère qu'on lui dira que tout va mieux. Le rêve est permis sachant que le seuil pour l'obligation de télédéclarer baisse encore au 1er octobre 2010 (CA HT 500 000 € au lieu de 760 000 €), il y aura encore plus de monde sur le réseau alors, cela ne semble vraiment pas gagné.

Convention des cadres A

Un beau numéro de représentation

La convention des cadres A de la DGFIP 95 a eu lieu le 21/09/2010 et le 24/09/2010 au matin, au salon d'honneur de la Préfecture.

Garde à vous ! Le TPG a ouvert la réunion en présentant l'état d'avancement de la fusion devant l'« état major » de la future DDFIP. Au passage, il a rappelé aux éventuels cerveaux égarés que le cadre A devait être, selon ses termes, le « référent pour ses troupes ». Repos !

Il a expliqué avec satisfaction à l'auditoire, que « le mode fusion est devenu majoritaire dans le Val d'Oise en 2010 », entendez par là qu'il y a désormais + de services fusionnés, que de services non fusionnés (en ce qui concerne le passage en SIP, il ne reste plus que Cergy et St Leu).

Mais plutôt que de résumer la séance, nous vous avons préparé un petit florilège des « éléments de langage » utilisés pendant cette réunion (à la pointe de la dernière mode du management). A vous de choisir : « accueil fiscal de proximité, dématérialisation des échanges, accroissement des synergies, groupes d'expression métiers, harmonisation des règles de vie, Document d'Orientation Stratégique (le DOS serait d'ailleurs un document « fédérateur, pédagogique et prospectif », si si), validation en ateliers, bonne ambiance, liberté de parole, consacrer l'union de la DGI et de la DGCP, valeurs citoyennes, performance, efficacité (ah, oui, au passage aussi, on a appris que les indicateurs sont source de stress parce que l'encadrement n'a pas su les expliquer aux agents, eh oui...), points de convergence, clés à exploiter, dialogue social, orientations transverses, gestion des réseaux, plateforme RH, démarche pérenne, fiches pratico-pratiques »...

Le clou du spectacle : la « réingénierie des process ». Ca fait mal ? On ne sait pas encore... Quoi que... Dixit la direction, la réingénierie des process ne serait ni plus ni moins qu'une application moderne de la « maïeutique », doctrine prônée par Socrate* (pas Socrates, le joueur de foot, non, l'autre, le savant grec -Rires-), censée accoucher les esprits de leurs connaissances inconscientes (aie !), si si, un peu comme le post-modernisme dans le domaine artistique, qui a réconcilié les anciens et les modernes, vous comprenez ? -Etonnement de l'auditoire-

Stop, on arrête là, ça rend sourd, il paraît !!! En décodé : la direction veut faire des audits, mais en mieux qu'avant, c'est-à-dire, avec les méthodes du privé (aie, aie, aie) avec « accompagnement par des sachants extérieurs ». C'est-à-dire avec des experts envoyés par de grands cabinets de conseils très chers, qui expliquent mieux que nos directeurs comment travailler mieux en virant du personnel.

En résumé, cette convention a été un numéro de représentation pour informer les « cadres » et les faire adhérer au fait que les services sont étudiés et vont encore être étudiés à la loupe. Ce qu'il en ressortira ? On s'en doute un peu, et beaucoup de cadres A ne sont pas dupes.

*Socrate est également connu pour sa maxime célèbre : « je sais que je ne sais rien ». Véridique !

20 MILLIONS D'EUROS



Pendant que les directions arrosent, les agents trinquent!

Nos directions ont cru bon d'inaugurer le SIP de Garges le 5 octobre.

Sans doute ont-elles oublié dans leurs discours, de préciser que le 1er SIP mis en place à Ermont en avril 2009, avec 5 agents issus de la filière gestion publique, se retrouve aujourd'hui avec 3,8 agents.

Contrairement à ce qu'elles nous avaient affirmé les agents issus de la filière fiscale devront compenser cette perte d'effectifs, polyvalence oblige !

Mais il est vrai, que les promesses n'engagent que ceux qui y croient !

Avec plus de 2600 suppressions d'emplois à la DGFIP pour 2011, cela n'augure rien de bon concernant nos conditions de travail et l'accueil des usagers dans les SIP comme dans les autres services.

Tchin, tchin !!!

Pour 40 milliards, t'as plus rien...

Les profits des entreprises du CAC 40 se sont élevés à 42 milliards € au seul 1er semestre 2010. Ils s'élevaient à 47 milliards pour l'ensemble de l'année 2009.

Mais au fait, le déficit de l'ensemble des régimes des retraites ne devrait-il pas, selon le COR, se monter à 20 milliards en 2020 ? 20 milliards qu'on ne trouverait pas autrement, selon les gredins qui nous gouvernent, qu'en augmentant l'âge de départ ? Et nous de continuer à chanter dans les manifs : De l'argent il y en a, à la DGFIP nous on sait ça !

Réformes : Sarkozy perd sévère !

Bouclier fiscal, régime spéciaux, RSA, depuis son arrivée au pouvoir, le président de la République a engagé de multiples réformes. Bilan de ses principales réalisations en matière économique (la réforme des retraites n'est ici pas évoquée)

La défiscalisation des heures supplémentaires

Véritable remise en cause des 35 heures pour certains, moteur de la croissance pour d'autres, l'article 1er de la loi TEPA dite "du paquet fiscal" est une des mesures le plus controversées de ce texte. Elle prévoit une exonération d'impôts sur les heures supplémentaires.

La pertinence de cette mesure est, à l'heure de la crise, largement remise en cause. En effet, inciter les entreprises à faire des heures supplémentaires alors qu'il n'y a plus d'activité est nuisible à l'emploi. Près 40 millions d'heures sup' ont été effectuées par les salariés. Ce chiffre correspond à près de 90 000 emplois à temps plein qui ont été, de fait, remplacés par des heures sup' (scc Guillaume Duval).

Le bouclier fiscal

Autre mesure très contestée de la loi TEPA, le bouclier fiscal limite l'imposition à 50 % du revenu des particuliers (contre 60% auparavant). Un moyen efficace de lutter contre l'exil fiscal ? Cette mesure symbolise surtout l'individualisme grandissant. Ne serait-il pas plus cohérent, dans cette période de crise, de demander aux catégories les plus aisées un effort financier ?

Le Revenu de solidarité active (RSA)

Son objectif est de lutter contre la pauvreté, et inciter à la reprise d'un emploi par l'apport d'un complément de revenu aux travailleurs pauvres sans renchérir le coût du travail.

Le RSA ne résout bien évidemment pas le problème de fond c'est à dire l'emploi. La reprise d'un emploi relève plus de problème de contraintes familiales, de santé, de transports, d'absence d'accompagnement.

La réforme des régimes spéciaux de retraite

C'était une promesse à forte portée symbolique, après l'échec cuisant d'Alain Juppé en 1995. A l'issue d'un bras de fer avec les syndicats à l'automne 2007, la durée de cotisation des salariés de la SNCF, de la RATP, d'EDF ou encore de GDF a été alignée sur celle du privé. Elle passera donc de 37,5 à 40 ans d'ici à 2012. En contrepartie, le gouvernement a élargi l'assiette du salaire pris en compte pour le calcul des pensions en y intégrant les primes. Pour les économistes Pierre Cahuc et Roger Zylberberg, interrogés dans le Monde, « tous les avantages concédés en contrepartie ne sont pas évoqués. Pire, le gouvernement a imposé de ne publier aucun chiffrage officiel sur le sujet pendant la réforme. Un récent rapport du Sénat indique que "cette réforme va sans doute coûter plus cher qu'elle ne rapporte(...)" L'opacité permet de masquer l'échec global d'une réforme en communiquant uniquement sur un aspect ayant l'apparence d'une réussite".

Réforme de l'Etat (RGPP)

Lancée en juillet 2007, la révision générale des politiques publiques consiste en une réorganisation de l'administration publique. Objectif : économiser 7 milliards d'euros sur les dépenses publiques. La fusion du Trésor et des Impôts dans une direction générale des finances publiques fait partie de la batterie de mesures annoncées. La mesure la plus contestée de ce plan concerne le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite. Selon le budget 2009, 30.000 emplois devraient être ainsi supprimés dont 13.500 dans l'Education nationale. La moitié des sommes ainsi économisées devrait être reversée aux fonctionnaires en poste. Cette cure d'amaigrissement

a été vivement dénoncée par les syndicats. Ce principe porte préjudice à la qualité des services publics, notamment dans l'éducation, les transports et la santé, a estimé Bernard Thibaut.

Travail du dimanche

Pour la majorité, assouplir les règles sur l'ouverture des magasins le dimanche est un moyen de favoriser la consommation et la croissance : "ça pourrait générer en année pleine entre 5000 et 10000 emplois supplémentaires", prévoit le secrétaire d'Etat à l'Emploi, Laurent Wauquiez. Mais l'efficacité économique de cette mesure a été remise en cause par plusieurs analyses. Selon une étude publiée par le Crédoc, l'ouverture des commerces le dimanche n'augmenterait pas le pouvoir d'achat des Français car "l'essentiel des ventes réalisées le dimanche correspond au transfert de ventes initialement réalisées les autres jours de la semaine". Xavier TIMBEAU de l'OFCE, souligne de son côté que c'est le revenu des ménages qui détermine leur consommation. D'autres critiques viennent des députés de la majorité qui estiment que

la mesure n'est pas la bienvenue dans un contexte de crise économique et de forte montée du chômage.

La réforme de la taxe professionnelle

La disparition - partielle - de cet impôt perçu par les collectivités locales a été annoncée en février. C'est la taxe sur les équipements et les biens mobiliers qui est concernée. Objectif : garder les usines en France, selon le chef de l'Etat. La taxe professionnelle est accusée depuis longtemps par le patronat de grever la compétitivité des entreprises françaises.

Mais les élus locaux redoutent de perdre une partie des 22 milliards d'euros de recettes fiscales, malgré les transferts d'impôts et les dotations promis par le gouvernement. "C'est une catastrophe pour les départements qui ne voteront plus

que leurs dépenses. « Nous perdons la maîtrise de nos budgets », s'insurge Claudy Lebreton, président PS de l'Association des départements de France, interrogé par les Echos. Les associations d'élus auraient souhaité obtenir davantage d'impôts sur les entreprises, en relevant par exemple la cotisation sur la valeur ajoutée.

Le statut de l'auto-entrepreneur

Depuis le 1er janvier, ce statut permet aux salariés, chômeurs, retraités ou étudiants de créer leur entreprise pour augmenter leurs revenus, avec des démarches simplifiées et avec un niveau réduit de taxation (pas de TVA). Résultat, les créations d'entreprises ont bondi grâce notamment aux 145.000 personnes qui ont choisi le statut d'auto-entrepreneur.

Mais l'Union nationale des professions libérales et les artisans dénoncent le risque de concurrence déloyale. "Avec ce statut, n'importe qui peut du jour au lendemain se déclarer profession libérale et vendre un service qui ne sera absolument pas contrôlé, s'inquiète Olivier Aynaud, secrétaire général de l'Unapl, dans la Tribune. Quel recours aura le consommateur s'il est mécontent du service proposé ? Quelles sont les qualifications de l'auto-entrepreneur ?".

Le pôle emploi

Issu de la fusion entre l'ANPE et l'Unedic, l'objectif de cet organisme est de permettre notamment aux demandeurs d'emploi d'avoir un seul interlocuteur pour la gestion des offres d'emploi et de leur allocation. Mais les retards de paiements des allocations et les délais d'inscription s'accumulent depuis ce rapprochement.

En passant donc en revue toutes ces réformes inefficaces, la conclusion reste la même : «L'essentiel est de produire l'apparence du changement».

